

## Séance publique\*

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux

Bellevue, le 14 avril 2021 Réf. ami 01.100

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la 7ème séance du Conseil municipal qui aura lieu le

## mardi 20 avril 2021, 20h30, salle du Conseil municipal (François Borgel-Court), bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.

L'ordre du jour de cette séance ordinaire est le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 9 mars 2021,
- 2. Communications du bureau du Conseil municipal,
- 3. Communications du Conseil administratif,
- 4. Rapport des commissions,
- 5. Présentation du rapport des comptes et de la gestion 2020 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- 6. Présentation des comptes annuels 2020 et leurs annexes dans leur intégralité,
- 7. Présentation, pour information (art 43 RALAC, lettre f), des comptes 2020 des groupements dont la commune est membre :
  - Groupement intercommunal Stade Marc Burdet (GISMB),
  - Groupement intercommunal pour la crèche (GIC),
  - Groupement Intercommunal du Centre Sportif de la Vigne Blanche (GIVB),
  - Groupement intercommunal de compostage de la Rive Droite (GICORD),
  - Organisation Régionale de Protection Civile de Valavran (ORPC Valavran).
- 8. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
  - a. Résolution relative à la confirmation du non-intérêt de la Commune de Bellevue pour des surfaces d'utilité publique dans les bâtiments en construction à Champ-du-Château en lien avec son plan localisé de quartier et le plan directeur communal de Bellevue.
- 9. Proposition du Conseil administratif,
- 10. Divers.
- 11. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique ANKLIN Président

<sup>\*</sup> les personnes dites à risque sont priées de ne pas assister à la séance. Le nombre de personnes du public autorisées à assister à la séance est limité à 5 à cause du coronavirus. Chacun devra se conformer aux directives indiquées à l'entrée de la salle.